

2021-0222



PREUVE DE DEPOT N°

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

| | |
|---|-------------------------------------|
| <input type="text" value="EARL Peluchon Tainon"/> | |
| <input type="text" value="18 RUE CENTRALE"/> | |
| <input type="text" value="LES VIGNES"/> | |
| <input type="text" value="17160"/> | <input type="text" value="SONNAC"/> |

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Ancien exploitant :

Date effective du changement d'exploitant :

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :

Déclarant :

Date de la déclaration du changement d'exploitant :

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.